

BULLETIN D'ADHESION 2021

Cette adhésion vaut facture – Pensez à en conserver un double pour votre comptabilité

CELPD est exonéré de la TVA (CGI art. 261-7-b)

Entreprise :

Secteur d'activité et description:.....

Effectif :

Numéro SIRET :

Représentant de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Tél. : Portable :

Date et signature

Règlement:

par chèque à l'ordre du « Club des Entreprises de Lyon Part-Dieu »

Par virement bancaire du/...../202... n°:

Montant des Cotisations

Concerne le nombre de salariés sur le quartier Part-Dieu

		Année 2021	1ere année
<input type="radio"/>	Entreprises < à 10 salariés	150 €	-50%
<input type="radio"/>	Entreprises 10 à 49 salariés	300 €	
<input type="radio"/>	Entreprises 50 à 100 salariés	500 €	
<input type="radio"/>	Entreprises de 100 à 499 salariés	750 €	
<input type="radio"/>	Entreprises de + de 500	1 500 €	

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Club à son adresse postale.